

PRÉSENCES

Catherine	Lemieux	Employé LSM
François	Vincent	Employé LSM
Anick	Bribosia	Employé LSM
Jacinthe	Langelier	Employé LSM
Patrick	Lafleur	Directeur général LSM
Marie-Pier	Morin	Employé LSM
Antoine	Lépine	Employé LSM
Marie-Claude	Delisle	CA COOPTÉ
Éric	Bronsard	Ville de Boucherville
Caroline	Hamel	Ville de Boucherville
Guillaume	Maheu	Ville de Boucherville
Karine	Dagenais	Ville de Longueuil
Yves	Latour	Centre de services scolaire Marie-Victorin
Mathieu	Martel	Centre de services scolaire des Patriotes
Jean-Guy	Roy	CS des Hautes-Rivières
Pierre	Desmarteaux	Collège militaire royal de Saint-Jean
Jean	Poulin	ARBA Rive sud Inc
Sylvie	Cornellier	RSEQ Monteregie
Renée	Flibotte	Association régionale de Gymnastique Richelieu-Yamaska
Nicolas	Legault	CENTRE NATIONAL CYCLISME BROMONT
Sandra	Bilodeau	membre individuel
Émilie	Duquette	membre individuel
Stéphane	Chevrier	x
René	St-Germain	membre individuel
Yanick	Roussel	Auditeur
Dany	Gauthier	FC3 lacs

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le vice-président, M. Éric Bronsard, ouvre l'assemblée à 18 h 03.
Il souhaite la bienvenue aux membres présents en salle.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le vice-président, M. Éric Bronsard et le directeur général Patrick Lafleur constatent que l'avis de convocation est conforme et qu'il est parvenu aux membres selon les délais prévus aux règlements généraux de la corporation.

3. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

Le vice-président, M. Éric Bronsard constate le quorum.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NO. AGE.21.12.08.01

1. Ouverture de l'assemblée
2. Constatation de la régularité de l'avis de convocation
3. Vérification des présences et du quorum
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Présentation des règlements généraux modifiés
 - a. Explication du contexte des modifications
 - b. Résumé des composantes principales
 - c. Période de questions
6. Adoption des règlements généraux modifiés
7. Adoption des objets modifiés de la corporation en conformité avec les règlements généraux modifiés et autorisation des administrateurs à signer tous les documents nécessaires à l'obtention des lettres patentes supplémentaires
8. Adoption d'un règlement pour modifier le lieu du siège de la corporation de façon à ce qu'il soit situé à Saint-Hyacinthe
9. Adoption d'un règlement afin de modifier le nombre d'administrateurs du conseil d'administration à 9
10. Adoption d'un règlement pour confirmer l'abolition du comité exécutif
11. Levée de l'assemblée

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX MODIFIÉS

- a. **Explication du contexte des modifications**

M. Lafleur explique le contexte des modifications des règlements généraux.
- b. **Résumé des composantes principales**

M. Lafleur fait le résumer des modifications des règlements généraux.
- c. **Période de questions**

M. Pierre Desmarceaux fait part qu'il manque dans l'article 35 **Convocation et lieu**, que les rencontres du conseil peuvent se faire en virtuel. M. Lafleur fait mention que cette option sera ajoutée lors d'un prochain CA. Même s'il est mentionné au point 43, ce sera modifié en point 35.

6. ADOPTION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX MODIFIÉS

RÉSOLUTION NO. AGE.21.12.08.02

Il est proposé d'adopter les règlements généraux modifiés.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.

7. ADOPTION DES OBJETS MODIFIÉS DE LA CORPORATION EN CONFORMITÉ AVEC LES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX MODIFIÉS ET AUTORISATION DES ADMINISTRATEURS À SIGNER TOUS LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES À L'OBTENTION DES LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

RÉSOLUTION NO. AGE.21.12.08.03

Il est proposé d'adopter les objets modifiés de la corporation en conformité avec les règlements généraux modifiés et l'autorisation des administrateurs à signer tous les documents nécessaires à l'obtention des lettres patentes supplémentaires.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.

8. ADOPTION D'UN RÈGLEMENT POUR MODIFIER LE LIEU DU SIÈGE DE LA CORPORATION DE FAÇON À CE QU'IL SOIT SITUÉ À SAINT-HYACINTHE

RÉSOLUTION NO. AGE.21.12.08.04

M. Stéphane Chevrier propose l'adoption de cette résolution, mais M. Lafleur lui mentionne qu'il ne peut faire de proposition vu qu'il n'est plus délégué de l'association CPV3 lacs.

Il est proposé d'adopter un règlement pour modifier le lieu du siège de la corporation de façon à ce qu'il soit situé à Saint-Hyacinthe.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.

9. ADOPTION D'UN RÈGLEMENT AFIN DE MODIFIER LE NOMBRE D'ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À 9

RÉSOLUTION NO. AGE.21.12.08.05

Il est proposé d'adopter un règlement afin de modifier le nombre d'administrateurs du conseil d'administration à 9.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

10. ADOPTION D'UN RÈGLEMENT POUR CONFIRMER L'ABOLITION DU COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION NO. AGE.21.12.08.06

Il est proposé d'adopter un règlement pour confirmer l'abolition du comité exécutif.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION NO. AGE.21.12.08.07

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé de lever l'assemblée à 18 h 50.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Jean Poulin, président

Émilie Duquette, secrétaire